

Rapport annuel 2020-2021

Conseil multidisciplinaire

Mai 2021

Le genre masculin utilisé dans le document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Les personnes ayant participé à l'élaboration de ce document sont identifiées dans la dernière section « Historique ».

© Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, mai 2021.
Reproduction autorisée avec mention de la source.

Table des matières

1.	COMPOSITION DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE.....	4
2.	COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF	4
3.	MANDAT GÉNÉRAL DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE	4
3.1.	Mandat ou objectifs spécifiques en cours d'année	4
4.	BILAN DES ACTIVITÉS	5
4.1.	Comité de pairs	5
4.2.	Comité des communications	5
4.3.	Comité de maintien et de promotion des compétences professionnelles	6
4.4.	Comité AGA et de la semaine des professionnels	6
4.5.	Comité temporaire pour la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire..	7
4.6.	Comité temporaire pour la rétention du personnel	7
4.7.	Demande d'avis/recommandation	8
5.	RÉSULTATS OBTENUS EU ÉGARD AUX OBJECTIFS FIXÉS POUR L'ANNÉE.....	9
6.	PERSPECTIVES D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE.....	9
7.	RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	10
8.	CONCLUSION	11

1. Composition du conseil multidisciplinaire

Le conseil multidisciplinaire (CM) est composé de plus de 3 000 membres représentant plus de 40 professions différentes. Ceux-ci travaillent au sein des 135 installations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest.

2. Composition du comité exécutif

Le comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) peut être composé d'un maximum de 13 membres actifs en plus du président-directeur général et du directeur des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire.

En 2020-2021, le nombre de membres occupant un siège au comité exécutif a varié entre 10 et 12 tout au long de l'année considérant l'arrivée de 3 membres cooptés, le départ de 3 autres membres (départ de l'établissement, retraite et congé de maternité) et l'absence prolongée d'un membre.

À ce jour, le nombre de membres cooptés est élevé, soit correspondant à un nombre de 9, puisqu'il a été décidé l'an dernier, en lien avec la pandémie de la COVID-19, d'annuler la tenue d'élections, et donc, de reporter le mandat des membres élus ou cooptés en place d'un an supplémentaire.

Pour terminer, plusieurs personnes ont été invitées à s'adjoindre au comité exécutif du CM, soit :

- Une agente des communications
- Un membre du CM pour soutenir le comité des communications;
- La chef de service de la formation et au développement professionnel à la DSMREU pour soutenir le comité de maintien et de promotion des compétences.

3. Mandat général du conseil multidisciplinaire

- Constituer, chaque fois qu'il est requis, les comités de pairs nécessaires à l'appréciation et l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle;
- Faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins et services dispensés par ses membres, eu égard aux conditions locales d'exercice requises pour assurer des services de qualité dans tous les programmes dispensés par l'établissement;
- Assumer toute autre fonction que lui confie le conseil d'administration;
- Faire un rapport annuel au conseil d'administration concernant l'exécution de ses fonctions et des avis qui en résultent. Ce rapport doit être déposé à l'assemblée générale annuelle des membres.

3.1. Mandat ou objectifs spécifiques en cours d'année

- Poursuivre les travaux en lien avec le plan de communication;
- Solliciter, recevoir et répondre aux demandes d'avis sur la pratique professionnelle;
- Poursuivre les travaux du comité de maintien et de promotion des compétences, en collaboration avec la DSMREU et la DRHCAJ;
- Participer au projet d'harmonisation du processus d'encadrement professionnel;
- Participer au comité de gestion des risques;

- Participer au comité stratégique de prévention et contrôle des infections;
- Participer au comité de coordination des outils cliniques;
- Participer aux Tables des présidents de CECM, organisées par l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (annulées dans le contexte de la pandémie);
- Participer au colloque de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (annulé dans le contexte de la pandémie);
- Optimiser l'utilisation du tableau opérationnel virtuel lors des séances du CECM;
- Autres mandats qui seront identifiés en cours d'année auxquels le CECM pourrait contribuer.

4. Bilan des activités

- L'assemblée générale annuelle qui devait avoir lieu le 11 juin 2020 a été annulée, en lien avec le contexte de pandémie qui a débuté en mars 2020;
- Nombre de réunions du comité exécutif et taux de participation : 6 séances ordinaires tenues virtuellement par ZOOM ont eu lieu, avec un taux de participation de 88 %, 1 séance extraordinaire, avec un taux de 77 %, et 6 séances virtuelles du comité de travail, avec un taux de participation de 86 %;
- Deux rencontres de travail devaient avoir lieu avec l'exécutif du CECII. Les rencontres ont dû être annulées étant donné la pandémie. Tout de même, des rencontres régulières ont eu lieu avec la présidente du CECII;
- Le CECM a poursuivi le développement des outils instaurés durant l'année 2019-2020. Ceci a grandement facilité la tenue des rencontres à distance en permettant à tous d'avoir accès aux informations en tout temps. Puisque le CISSS de la Montérégie-Ouest a commencé l'utilisation de la plateforme Teams, le CECM a commencé l'utilisation de cet outil, mais il est présentement peu développé;
- Les présidents et vice-présidents des CECM de la Montérégie se sont rencontrés à 8 reprises. Ces échanges ont comme objectifs de discuter des enjeux de la qualité de la pratique des professionnels et de collaborer sur l'avancement de certains travaux. Un projet est également en cours pour l'organisation d'une demi-journée de formation accessible à tous les membres des CM de la Montérégie.

4.1. Comité de pairs

- Responsable : Mélissa Leduc
- Aucune nouvelle demande de comité de pairs n'a été reçue au cours de l'année. Les travaux faisant suite au comité de pairs en physiothérapie demeurent en suspens.

4.2. Comité des communications

- Responsable : Andréanne Moreau
- Membres du comité : Sophie Morgentaler, Sophie Lévesque, Céleste Côté et Ève Dulude

Objectifs pour l'année

- Promouvoir le conseil multidisciplinaire, le faire connaître de ses membres et transmettre les informations pertinentes aux membres

Accomplissements

- Achat et distribution d'un objet promotionnel afin de faire connaître le comité exécutif du CM aux yeux des membres;
- Révision de la page du conseil multidisciplinaire disponible sur l'intranet du CISSS Montérégie-Ouest afin de la rendre plus claire et complète;
- Communications via courriel aux membres du CM afin de les remercier (lettre de bon coups générale);
- Conception d'un vidéo de remerciements, à la fin de l'année 2020 (BYEBYE 2020), avec le CECII et le CMDP;
- Ajout du lien pour accéder à la page du CM sur la page « Je suis un nouvel employé » disponible sur l'intranet du CISSS de la Montérégie-Ouest plutôt que de remettre une lettre aux nouveaux employés afin que les nouveaux employés sachent qu'ils font partie du CM;
- Recherche de diverses façons de rejoindre les membres n'ayant pas accès à l'intranet ou à une adresse courriel CISSSMO;
- Promotion de l'assemblée générale annuelle (AGA) 2021;
- Transmission d'informations sur les travaux accomplis par le CECM.

4.3. Comité de maintien et de promotion des compétences professionnelles

- Responsable : Cynthia Lavoie
- Membres du comité : Guylaine Sarrazin, Ève Dulude et Émélie Proulx

Objectifs pour l'année

- Remettre en action ce comité en procédant à la nomination de la personne désignée par le PDG, créer la fiche du comité et l'approuver au CECM

Accomplissements

- Identification de la personne désignée, soit madame Josée Prud'homme, chef de service à la formation et au développement professionnel de la DSMREU;
- Rédaction de la fiche en cours et moyens ciblés pour l'année à venir;
- Plusieurs rencontres du comité pour identifier les actions qui pourront être accomplies pour le maintien et la promotion des compétences professionnelles;
- Rencontre des chefs de la formation de la DSMREU et de la DRHCAJ pour identifier les moyens de collaboration possibles.

4.4. Comité AGA et de la semaine des professionnels

- Responsable : Céleste Côté
- Membres : Guylaine Sarrazin et Andréanne Moreau
- Membres du comité organisateur de la semaine des professionnels : Céleste Côté, Andréanne Moreau, Guylaine Sarrazin, Alexandra Cadieux, Ysabelle Marleau, Julie Chrétien, Valérie Bouchard, Marie-Ève Poirier et Hélène Lamallice

Objectifs

- Organiser l'AGA du CM et rejoindre les membres pour qu'ils y participent;
- Participer à l'organisation de la semaine des professionnels, durant laquelle s'insère l'AGA.

Accomplissements

- Participation aux rencontres pour la mise en place de la semaine des professionnels (7 au 11 juin 2021);
- Planification de l'AGA réalisée;
- Lien fait avec le comité des communications pour la promotion de l'AGA et la remise de l'objet promotionnel soumis par le comité des communications.

4.5. Comité temporaire pour la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire

- Responsable : Claudine Boulet
- Membres du comité : Mélissa Leduc, Guylaine Sarrazin et Émélie Proulx

Contexte et mandat

Les règles de régie interne doivent faire l'objet d'une révision dans un délai maximal de cinq (5) ans suivant leur entrée en vigueur. Étant donné que le premier Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest a été adopté le 27 janvier 2016, en temps normal, le processus de révision de ce règlement aurait dû être réalisé avant le 27 janvier 2021. Les contraintes extraordinaires liées à la pandémie nous ont forcés à mettre sur pause certains dossiers, dont celui de la révision de nos règles sur la régie interne. Cela dit, nous tenions tout de même à compléter le processus de révision le plus tôt possible.

Objectifs

- Compléter le processus de révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest

Accomplissements

Le comité exécutif du CM a adopté une version révisée du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest, lors d'une rencontre extraordinaire tenue le 21 avril 2021. Une demande d'approbation a été transmise à madame Dominique Savoie, sous-ministre, au ministère de la Santé et des Services sociaux, le 19 mai 2021, par madame Lise Verreault, présidente-directrice générale par intérim. Si la réponse à cette demande d'approbation est reçue en temps, la version révisée du règlement pourra être soumise pour approbation des membres du CM lors de l'AGA prévue le 10 juin 2021, puis être soumise au conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest pour adoption finale.

4.6. Comité temporaire pour la rétention du personnel

- Responsable : Ève Dulude
- Membres du comité : Sophie Morgentaler, Andréanne Moreau et Cynthia Lavoie

Contexte

- Le mandat du comité exécutif du CM est de contribuer à la qualité de la pratique des membres du CM;
- Éléments liés à la qualité de la pratique :
 - Avoir une main-d'œuvre suffisante, compétente, en disposition physique et psychologique pour travailler et qui œuvre dans des conditions permettant l'exercice de sa compétence;
- Nombreux embauches, départs et absences du travail des membres du CM depuis le début de la pandémie;
- Contexte de pénurie de main-d'œuvre;
- Réalité et besoins spécifiques des membres du CM pour favoriser la rétention :
 - La qualité de la pratique est un élément-clé selon la perception du CECM.

Mandat

- Collaborer avec les différents partenaires internes au CISSS de la Montérégie-Ouest pour favoriser la rétention des employés membres du CM

Objectifs

- Comprendre les éléments liés à la rétention du personnel selon la perspective des membres du CM;
- Mettre en place des stratégies visant la rétention du personnel, en collaboration avec les différents partenaires, en faisant la promotion de la qualité de la pratique des professionnels.

Moyens

- Explorer la perception des membres du CM au sujet des éléments favorisant la rétention du personnel, incluant la qualité de la pratique;
- Collaborer avec la DRHCAJ et les autres partenaires pour la mise en place de stratégies visant la rétention du personnel;
- Participer à des rencontres et mandats ad hoc sur la rétention du personnel (présidente du CECM);
- Collaborer avec le CII concernant la rétention du personnel.

Accomplissements

- Participation de la présidente du CECM et de la responsable du comité à une rencontre concernant la rétention du personnel en milieu hospitalier;
- Réalisation d'un bilan sur les facteurs déterminants pour la rétention du personnel selon la perspective des membres du CECM, incluant des recommandations et pistes d'action;
- Identification et approbation du mandat du comité et des actions prioritaires.

4.7. Demande d'avis/recommandation

- Une seule nouvelle demande d'avis/recommandation a été reçue. Elle est présentement en traitement. Les autres demandes qui étaient en suivis ont été complétées.

5. Résultats obtenus eu égard aux objectifs fixés pour l'année

- Huit (8) rencontres avec les présidents et vice-présidents des CECM des CISSS de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Centre ont eu lieu pour travailler sur un projet commun;
- Présentations faites au CECM concernant :
 - Enjeux de main-d'œuvre;
 - Plan 2^e vague COVID-19;
 - Administration des vaccins contre la grippe (influenza et le pneumocoque par les inhalothérapeutes);
 - Travail à distance;
 - Consultation pour évaluation des besoins du CECM quant aux données de gestion de risques;
 - Politique sur le travail à distance;
 - Prévention du déconditionnement des aînés;
 - Nouvelles orientations transfert 7+ DM-DL;
 - Plan court terme – Enjeux de main-d'œuvre;
 - Procédure clinique – Préadmission des usagers des centres hospitaliers orientés vers les services spécialisés en dépendance;
 - État d'avancement du Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges.
- Dépôts de documents pour consultation et approbation des membres du comité exécutif du CM :
 - Plan de contingence des équipements de protection individuelle;
 - Procédure clinique : Service quotidien de distribution des médicaments par les pharmacies communautaires pour les usagers vulnérables ayant une incapacité à gérer leur médication;
 - PRO-10185 : Auto-administration des médicaments en Ressource Intermédiaire ou en Ressource de Type Familial;
 - Prévention des chutes pour les usagers admis en CHSLD ou admis en hébergement à long terme en DI-TSA-DP.
- Le comité a créé un document de recommandations sur la 2^e vague. Il a été présenté aux membres du comité de direction et bien reçu par ces derniers;
- Poursuite de la reconnaissance des bons coups des membres par l'envoi de lettres personnalisées.

6. Perspectives d'action pour la prochaine année

- Cibler des actions en lien avec la qualité de la pratique à prioriser au CECM pour favoriser la rétention des membres du CM et les mettre en application;
- Partager aux instances concernées les recommandations et pistes d'action possibles pour favoriser la rétention des membres du CM et collaborer avec eux;
- Poursuivre les travaux en lien avec le plan de communication;
- Poursuivre la reconnaissance des bons coups des membres qui ont eu une belle réceptivité de la part des membres;
- Solliciter, recevoir et répondre aux divers avis sur la pratique professionnelle;
- Créer et soutenir des comités de pairs;
- Poursuivre les travaux du comité de maintien et de promotion des compétences en collaboration avec la DSMREU et la DRHCAJ;
- Participer au comité de gestion des risques;
- Participer au comité stratégique de prévention et contrôle des infections;
- Participer au comité de coordination des outils cliniques;
- Participer aux tables de concertation des présidents de CECM ainsi qu'aux causeries matinales;
- Poursuivre les rencontres inter-CECM de la Montérégie;
- Participer au congrès de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ) en 2021;

- Participer à l'organisation de la semaine des professionnels;
- Participer à la journée Science-Innovation-Action en 2022;
- Autres mandats à venir.

7. Recommandations générales

- Élaborer des mécanismes contribuant à l'amélioration de la connaissance des rôles et mandats du CM auprès des membres pour susciter l'émergence des demandes en provenance des membres;
- Susciter davantage la collaboration et les échanges avec l'ensemble des directions cliniques au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest;
- Susciter davantage la collaboration et les échanges avec les autres conseils, soit le CII et le CMDP;
- Poursuivre la communication avec les CM du CISSS de la Montérégie-Est et du CISSS de la Montérégie-Centre;
- Être partie prenante des divers projets qui concernent la pratique professionnelle;
- Promouvoir une culture de consultation du CM dans les différentes directions cliniques;
- Élaborer et mettre en place des conditions gagnantes pour favoriser l'engagement et la considération de l'implication des membres de l'exécutif.

8. Conclusion

L'année 2020-2021 fut marquée par une pandémie qui a déstabilisé nos façons de faire et nous a forcés à nous adapter à une nouvelle réalité.

Dans ce contexte, nous avons dû reprioriser nos actions afin d'utiliser nos ressources de la façon la plus optimale possible pour répondre aux enjeux liés à cette pandémie. Ainsi, notamment, nous avons réussi à maintenir nos réunions de travail et nos réunions du comité exécutif. Cela nous a permis de transmettre des recommandations pour la deuxième vague, d'élaborer des pistes de solutions en lien avec les enjeux de main-d'œuvre et de soutenir nos membres grâce à l'envoi de lettres de reconnaissance.

Les membres du comité exécutif ont veillé à l'accomplissement des travaux pour les professionnels du CM tout en faisant face à du délestage ou en assumant les responsabilités de leurs collègues délestés ou ayant quitté. Leur engagement et leur bienveillance ont permis de faire avancer plusieurs enjeux touchant la qualité de la pratique des professionnels et d'être impliqués dans des discussions qui n'avaient jamais, jusqu'à maintenant, jamais inclus le CECM.

Parallèlement, nous avons transmis nos commentaires et recommandations à plusieurs présentations, poursuivi notre plan de communication et révisé nos règles sur la régie interne.

Enfin, le CECM participera à la semaine des professionnels et tiendra son AGA en juin 2021. Lors de cette assemblée, les travaux de révision du règlement sur la régie interne seront présentés pour approbation par votation des membres du CM.

Processus d'élaboration/Révision		
Rédigé par	Céleste Côté, présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Cynthia Lavoie, vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Andréanne Moreau, responsable du comité des communications du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Mélicia Leduc, secrétaire-trésorière du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Guylaine Sarrazin, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Eve Dulude, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Karine Simard, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Sophie Morgentaler, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Claudine Boulet, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	2021-05
Révisé par	Paméla Déry, technicienne en administration, Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire (DSMREU)	2021-05

Document de travail